

## *Règlement d'ordre intérieur*



# REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

L'inscription implique certaines règles de vie que l'enfant et les parents s'engagent à suivre.

## 1. Pourquoi un règlement d'école ?

L'école doit organiser les conditions de la vie en commun pour que :

- ▲ chacun y trouve un cadre de vie sécurisant, favorable au travail et à l'épanouissement personnel ;
- ▲ chacun puisse faire siennes les lois fondamentales qui règlent les relations entre les personnes et la vie en société ;
- ▲ chacun apprenne à respecter les autres dans leur personne et dans leurs activités ;
- ▲ l'on puisse apprendre à chacun à développer des projets en groupe. Ceci suppose que soient définies certaines règles qui permettent à chacun de se situer. Elles sont à mettre en résonance avec les projets éducatif et pédagogique de l'établissement ;
- ▲ l'on puisse assurer à tous les mêmes chances de réussite.

## 2. Règles établies pour toutes les écoles

### 2.1. La présence à l'école

Obligations pour l'élève et ses parents :

Fréquenter l'école primaire obligatoirement tous les jours scolaires.

L'élève est tenu de participer à tous les cours (y compris la natation, **sauf certificat médical**). Toute absence à la piscine doit être justifiée via le journal de classe.

### 2.2. Les absences

Toute absence doit être justifiée pour les enfants en obligation scolaire (dès la 3<sup>e</sup> maternelle). Les seuls motifs d'absence recevables sont les suivants :

- ▲ L'indisposition ou la maladie de l'élève couverte par un certificat médical si l'absence est supérieure à 3 jours ; si non par un mot des parents.
- ▲ Le décès d'un parent ou allié de l'élève.

Les motifs autres que ceux repris ci-dessus sont laissés à l'appréciation du chef d'établissement pour autant qu'ils relèvent de cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles liés à des problèmes familiaux, de santé mentale ou physique de l'élève ou de transports.

**L'expression « absence pour raison familiale » n'est pas admise par l'inspecteur, ni par le vérificateur !!!**

Toute autre absence est considérée comme injustifiée.

La directrice est tenue d'avertir la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO) dès qu'un enfant compte plus de 9 demi-jours d'absence irrégulière. Quand un enfant arrive en retard, il se présente d'abord chez le directeur.

### 2.3. L'exclusion définitive

« Un élève régulièrement inscrit dans un établissement ne peut en être exclu définitivement que si les faits dont l'élève s'est rendu coupable portent atteinte à l'intégrité physique, psychologique ou morale d'un membre du personnel ou d'un élève, compromettent l'organisation ou la bonne marche de l'établissement ou lui font subir un préjudice matériel ou moral grave ». (art. 89 du décret « missions » du 24 juillet 1997)

### 2.4. Le respect des règles en cas de maladies contagieuses

*Un extrait des mesures préconisées par l'inspection médicale scolaire*

Maladies	Mesures concernant le malade.	Mesures concernant les élèves et mesures générales d'hygiène.
Scarlatine	Éviction 24h, retour après traitement antibiotique.	Si plusieurs cas dans la classe, une information sera donnée.
Rougeole, rubéole, oreillons	Vaccination recommandée à tous les élèves qui n'ont pas reçus les 2 doses de vaccin RRO.	Vaccination recommandée.
Varicelle	Éviction jusqu'à ce que toutes les lésions aient atteint le stade de croûte.	
Méningite à méningocoque	<b>Obligation de prévenir l'école dans les plus brefs délais</b>	

**En cas de maladies (ex : fièvre, état grippal, gastro), et pour éviter toute contagion, l'enfant est dans l'obligation de rester à la maison.**

### 2.5. Délivrance de médicaments

Pour des raisons évidentes de sécurité et sauf en cas de premiers soins d'urgence à administrer à l'école, les membres du personnel scolaire ne peuvent délivrer des médicaments à votre enfant qu'à la demande écrite de votre médecin traitant.

Le document que vous lui demanderez doit comporter :

Le nom et le prénom, la date de naissance de l'élève, la classe fréquentée.  
 Le nom du/des médicament(s), la dose et l'heure d'administration, la durée (spécifiée du ..... au ..... ) du traitement.

Les médicaments seront remis personnellement par les parents, à l'enseignant ou membre du personnel présent à l'arrivée de l'enfant.

## 2.6. Divers

- ▲ Les frais scolaires : Les frais scolaires autorisés sont les frais d'accès à la piscine, frais découlant de l'organisation d'activités culturelles ou sportives, les achats groupés facultatifs, les frais de participation et de déplacement à des activités extérieures à l'établissement : excursions, classes vertes et classes de neige, ... (voir tableau fin du dossier)
- ▲ Les assurances : L'école a souscrit une assurance en responsabilité civile qui couvre les frais après remboursement de la mutuelle.
- ▲ En cas d'accident ou autre : Si nous ne pouvons pas vous contacter, vous donnez décharge au médecin et/ou à l'école de prendre toutes décisions nécessaires à l'état de santé ou la sécurité de votre enfant. Vous serez avertis le plus rapidement possible.

## **3. Dans notre école, nous distinguons « LOIS » et « REGLES »**

### 3.1. Les LOIS s'imposent

Il est interdit :

- ▲ d'avoir des comportements violents.
- ▲ de manquer de respect.
- ▲ de se mettre en danger et de mettre l'autre en danger.
- ▲ de diffuser sur internet des propos, des photos portant atteinte à la réputation, à l'intégrité de l'école, des enseignants, du personnel, des élèves. Toute diffusion sans accord de l'école peut être poursuivie par la justice.
- ▲ détériorer le matériel et l'environnement.

En cas de problème :

L'enfant prend le temps de se calmer.

Le « banc du pardon » est mis à la disposition de chaque élève. En cas de conflit, l'enfant pourra essayer de verbaliser la « situation-conflit » et tenter de trouver une solution à celle-ci.

S'il n'en trouve pas, nous sommes là pour l'aider à :

Exprimer sa difficulté (quand la passion fait place à la raison), analyser son attitude, écouter l'autre version, imaginer des solutions, prendre un engagement...

S'il ne respecte pas son engagement, il recevra un avertissement écrit.

En cas de récidive, il sera sanctionné et devra réparer.

Si le problème est grave, une sanction sera appliquée en dehors d'un climat passionnel.

→ Mots clefs dans les couloirs : courir = danger, taisez-vous, ici on travaille, ...

### 3.2. Les REGLES se construisent

Les règles sont construites avec les enfants dans un but de formation.

Elles varient suivant l'âge des enfants, l'endroit où ils se trouvent...

L'enfant prend le temps de se calmer, le banc de la réconciliation ou du pardon est mis à sa disposition. Une fiche de réflexion lui est proposée.

En cas de conflit plus grave, l'enseignant organise un conseil de classe pour réfléchir, verbaliser ou dessiner « la situation conflit ». Les enseignants, les surveillants, la direction prennent connaissance du conflit ; l'école garde des traces dans un dossier. Les enseignants et la direction restent à votre disposition afin de trouver des solutions pour aider votre enfant à s'épanouir pleinement au sein de notre école.

## REGLES DE NOTRE ECOLE **MATERNELLE**

	parents	enfants
<b>J'arrive à l'école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Je fais tout pour que mon enfant soit à l'heure à l'école</b> (les rangs sont formés et la barrière est fermée à <u>8h45</u>). En cas d'arrivée tardive, il est obligatoire de vous signaler au 019/51 15 00 afin de vous ouvrir la barrière.</li> <li>- Sauf raison exceptionnelle, les parents n'accompagnent pas leur enfant à l'intérieur de l'école.</li> <li>- En 3e maternelle, toute absence sera justifiée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je suis ponctuel (les rangs sont formés et la barrière est fermée à <u>8h45</u>).</li> <li>- Je laisse les objets dangereux à la maison.</li> <li>- Je n'apporte ni MP3, ni Nitendo, PSP/DS, GSM, ... à l'école. L'école décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.</li> <li>- Quand j'arrive à l'école, je rentre directement dans la cour et je ne la quitte plus, même si mes parents restent devant la barrière.</li> <li>- Lors d'un retard, je m'excuse en rentrant en classe.</li> </ul>
<b>En récréation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Les parents laissent au personnel de l'école le soin de résoudre les conflits.</b></li> <li>- Les enfants ne peuvent aller en récréation avec les lunettes en cas d'absolue nécessité : aucune assurance ne fonctionne en cas de bris de verre ou de monture.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- C'est le moment de me détendre ; les jeux violents sont interdits.</li> <li>- Je ne perturbe pas les jeux des autres.</li> <li>- Je respecte <u>tous</u> les surveillants lors des récréations.</li> <li>- En aucun cas, je ne quitte l'école, sous peine de sanction.</li> <li>- Je joue au football dans la zone prévue.</li> <li>- Je n'amène aucun jeu à l'école <u>sauf</u> un ballon en plastique souple.</li> </ul>
<b>Sortie des classes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parents attendent uniquement derrière la grille et n'ont pas accès à la cour de récréation (même par temps de pluie).</li> <li>- L'école sera prévenue suffisamment tôt de toute modification concernant le retour de l'enfant (moyen de transport, retour avec une autre personne) et ce, <u>par écrit</u>, via la pochette à messages.</li> <li>- Il est strictement interdit de manœuvrer devant l'école.</li> </ul>	<p>Sans l'autorisation écrite de mes parents, je ne peux pas quitter la cour avant que ceux-ci n'arrivent.</p>
<b>En classe</b>	<p>Les parents sont priés de ne pas déranger l'enseignant et les enfants pendant les heures de cours.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je respecte tous les adultes.</li> <li>- Je pense à dire bonjour, merci, s'il vous plaît, ...</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- J'ai le droit de parole, les autres aussi.</li> <li>- Je respecte le matériel, celui des autres et celui de l'école.</li> <li>- Je ne mange pas pendant les cours.</li> <li>- Je ne bois pas sans autorisation.</li> <li>- Je respecte les consignes, je fais des efforts et suis persévérant.</li> </ul>
<b>Dans l'école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parents n'ont pas accès aux classes en dehors des heures de cours.</li> <li>- Les parents peuvent toujours rencontrer les enseignants et la direction : il suffit de prendre rendez-vous.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour la sécurité de tous, il est interdit de courir et de se bousculer dans les couloirs et les escaliers.</li> <li>- Dans les escaliers, je monte et descends calmement et je veille à ne rien faire tomber du haut de celui-ci.</li> <li>- Il est interdit de se faire glisser sur la rampe de l'escalier.</li> <li>- Je porte ma malette au dos, sans la faire rouler sur les marches.</li> <li>- En 2e et 3e maternelle, je ne prends pas une malette à roulettes car j'ai des escaliers à monter et à descendre.</li> </ul>
<b>À la maison</b>	Les parents lisent et signent les documents distribués dans la pochette à messages.	/
<b>Le dîner en classe</b>	Les parents veillent à ce que le repas soit agréable (choix du pique-nique, repas équilibrés, ...) évitons les bonbons si possible ... Coca et chips sont proscrits.	Je m'assieds correctement, je mange proprement, je parle calmement, je respecte les aliments et je ne les gaspille pas.
<b>Psychomotricité</b>	Les parents prévoient une tenue adaptée pour les mouvements.	/
<b>À la garderie</b>	Les élèves qui vont à la garderie doivent se conformer au règlement de l'Eveil reçu lors du premier contact. Si, exceptionnellement, un parent pense arriver en retard, il prévient Mme Karine Morias, le plus rapidement possible au numéro 0493/09 92 11.	Je respecte les animatrices, je leur obéis. Les enseignants titulaires sont toujours informés des problèmes survenus pendant la garderie et peuvent prendre des sanctions.
<b>Sécurité</b>	- Les parents qui transportent occasionnellement des enfants certifient que leur véhicule est assuré, qu'ils ne dépasseront pas le nombre de personnes prévu et que	J'évite tout jeu violent, toute agression d'autres personnes. Je ne frappe pas, je ne donne pas des coups, ne saute pas dans les escaliers, ...

	chacun aura la ceinture de sécurité. - La barrière de l'école doit toujours être fermée.	
<b>Dans les w-c</b>	/	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je dois aller aux toilettes pendant les récréations.</li> <li>- Durant les cours, j'évite d'aller aux toilettes sauf en cas médical ou d'urgence.</li> <li>- Je tire la chasse.</li> <li>- Je ne joue pas dans les toilettes et n'y reste pas pendant toute la récréation.</li> <li>- Je garde les toilettes propres et agréables pour le suivant.</li> </ul>
<b>La sieste</b>	La sieste est un besoin essentiel chez les petits de 2,5 à 4 ans. Ce n'est donc pas une punition pour eux. Seuls les enseignants sont à même de décider si l'enfant, pour son bien-être, doit faire la sieste.	Accompagné de mon « Doudou », je me couche et je me repose, même si je ne m'endors pas.

## REGLES DE NOTRE ECOLE PRIMAIRE

	parents	enfants
J'arrive à l'école	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je fais tout pour que mon enfant soit à l'heure à l'école (les rangs sont formés à 8h30). En cas d'arrivée tardive, il est <b>obligatoire</b> de vous présenter au bureau de la direction.</li> <li>- Pour la sécurité des enfants, les parents utilisent le parking situé rue des Jardins.</li> <li>- <b>Sauf raison exceptionnelle, les parents n'accompagnent pas leur enfant dans la cour de récréation.</b></li> <li>- Toute absence à l'école primaire sera justifiée.</li> <li>- Tout retard sera excusé à la direction.</li> </ul>  <p>Dégageons les entrées et les sorties de l'école ! Toutes manœuvres automobiles devant l'école sont extrêmement dangereuses ! Si par malheur un accident devait arriver, vous risquez d'en porter de lourdes conséquences ! Réfléchissez avant de vous engager devant l'école. Utilisons les parkings situés près des écoles et marchons quelques mètres... c'est bon pour la santé !</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je suis ponctuel (les rangs sont formés à 8h30).</li> <li>- Je laisse des objets dangereux et de valeur à la maison.</li> <li>- Le port du voile, les boucles d'oreille chez les garçons sont interdits.</li> <li>- <b>Je n'apporte ni MP3, Nintendo, PSP/DS, couteau, lame de rasoir, briquet, allumettes, ... à l'école.</b></li> <li><b>Je suis prié de laisser mon GSM dans mon cartable en silencieux en début de journée. Cependant, je peux l'utiliser uniquement après la sortie des classes (bus, retour à pied, ...). Si ce n'est pas le cas, le GSM sera confisqué.</b></li> <li><b>L'école décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.</b></li> <li>- Piercing, tatouage, maquillage, et colorations excentriques des cheveux sont strictement interdits.</li> <li>- En primaire, quand j'arrive à l'école, je rentre directement dans la cour et je ne la quitte plus, même si mes parents restent devant la barrière.</li> <li>- Je justifie mon retard à la direction et je m'excuse en rentrant en classe.</li> </ul>
En récréation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Les parents laissent au personnel de l'école le soin de résoudre les conflits.</b></li> <li>- Les enfants ne peuvent aller en récréation avec les lunettes qu'en cas d'absolue nécessité : aucune assurance ne fonctionne en cas de bris de verres ou de monture.</li> <li>- En cas de maladie, et non pour des futilités, un mot des parents est exigé pour rester à l'intérieur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- J'attends d'être dans la cour pour déballer ma collation et je jette mes déchets dans la poubelle adéquate.</li> <li>- C'est le moment de me détendre ; les jeux violents sont interdits.</li> <li>- Je ne perturbe pas les jeux des autres.</li> <li>- En aucun cas, je ne quitte l'école sans autorisation sous peine de sanction.</li> <li>- Je joue au football dans la zone prévue.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je veille à choisir des collations saines et en quantité normale.</li> </ul>
<b>Sortie des classes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Les parents attendent uniquement à la grille.</b></li> <li>- L'école sera prévenue suffisamment tôt de toute modification concernant le retour de l'enfant (moyen de transport, retour avec une autre personne...).</li> <li>- Il est strictement interdit de manœuvrer devant l'école.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sans l'autorisation écrite de mes parents, je ne peux pas quitter la cour avant que ceux-ci n'arrivent. Avec l'autorisation des parents, une carte de sortie sera délivrée par la direction et permettra aux enfants de rentrer seuls à leur domicile <b><u>par le chemin le plus court.</u></b></li> </ul>
<b>En classe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parents sont priés de ne pas déranger l'enseignant et les enfants pendant les heures de cours.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je respecte tous les adultes.</li> <li>- Je pense à dire bonjour, merci, s'il vous plait, ...</li> <li>- J'ai le droit de parole, les autres aussi.</li> <li>- Je respecte le matériel, celui des autres et celui de l'école.</li> <li>- Je ne mange pas pendant les cours.</li> <li>- Je ne bois pas sans autorisation.</li> <li>- Je respecte les consignes, je fais des efforts et suis persévérant.</li> <li>- J'ai recours à mes outils et je peux demander de l'aide.</li> </ul>
<b>Dans l'école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parents n'ont pas accès aux classes en dehors des heures de cours.</li> <li>- Les parents peuvent toujours rencontrer les enseignants et la direction : il suffit de prendre rendez-vous.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour la sécurité de tous, il est interdit de courir et de se bousculer dans les couloirs et les escaliers.</li> <li>- Dans les escaliers, je monte et descends à droite et je veille à ne rien faire tomber du haut de celui-ci.</li> <li>- Il est interdit de se faire glisser sur la rampe de l'escalier.</li> <li>- Je tiens ma mallette à la main ou au dos sans la faire rouler sur les marches.</li> <li>- Pour le respect des autres, il est interdit de crier.</li> <li>- Il est strictement interdit de circuler dans les couloirs durant les récréations.</li> </ul>
<b>A domicile</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parents signent tous les jours le journal de classe et veillent à ce que les travaux soient réalisés proprement, rendus au jour prévu, que les leçons soient connues et que</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- J'étudie mes leçons, je fais mes devoirs.</li> <li>- Je me mets en ordre.</li> <li>- Je présente les travaux à signer par mes parents.</li> </ul>

	<p>les contrôles soient signés régulièrement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parents lisent et signent pour accord les documents reçus dans le courant de l'année.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je vérifie l'état de mon matériel scolaire.</li> </ul>
<b>Au réfectoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parents veillent à ce que le repas soit agréable (choix du menu/pique-nique, repas équilibrés, ...). Evitons les bonbons si possible...</li> <li>Coca et chips sont proscrits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je m'assieds correctement. Je mange proprement. Je parle calmement, Je respecte les aliments et je ne les gaspille pas. Je laisse l'endroit propre pour le suivant. Je respecte toutes les personnes qui surveillent même si ce n'est pas un enseignant</li> </ul>
<b>Education physique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenue de gymnastique obligatoire.</li> <li>- Le jour même, en cas de non présentation du sac de natation ou d'un mot d'excuses, la séance vous sera facturée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A prévoir avec les titulaires de ces cours.</li> </ul>
<b>Services</b>	<p>Nous sommes reconnaissants aux parents qui nous aident lors des différentes activités menées tout au long de l'année.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'école t'offre ses services. Nous te demanderons de lui en rendre également.</li> </ul>
<b>A la garderie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les élèves qui vont à la garderie doivent se conformer au règlement de l'« Eveil » reçu lors du premier contact.</li> <li>Si, exceptionnellement, un parent pense arriver en retard, il prévient Monsieur Arnaud Munten le plus rapidement possible au numéro <b>0493/09.92.06</b>.</li> </ul>	<p>Je respecte les animatrices, je leur obéis. L'enseignant titulaire est toujours informé des problèmes survenus pendant la garderie et peuvent prendre des sanctions.</p>
<b>Sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parents qui transportent occasionnellement des enfants certifient que leur véhicule est assuré, qu'ils ne dépasseront pas le nombre de personnes prévu et que chacun aura la ceinture de sécurité.</li> <li>- Les barrières de l'école doivent toujours être fermées.</li> </ul>	<p>J'évite tout jeu violent, toute agression d'autres personnes. Je ne frappe pas, je ne donne pas des coups, ne saute pas dans les escaliers, ...</p>
<b>Dans les W-C</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je dois aller aux toilettes pendant les récréations.</li> <li>- Durant les cours, j'évite d'aller aux toilettes sauf en cas médical ou d'urgence.</li> <li>- Je tire la chasse.</li> <li>- Je ne joue pas dans les toilettes et n'y reste pas pendant les récréations.</li> <li>- Je garde les toilettes propres et agréables pour le suivant.</li> </ul>

#### 4. Réseaux sociaux

- ▲ Les réseaux sociaux (facebook, whatsapp, messenger, ...) font maintenant partie de notre quotidien et les enfants les fréquentent. Nous demandons aux parents de veiller à ce qu'ils utilisent ceux-ci de façon responsable afin d'éviter tout conflit à l'école.
- ▲ Toute atteinte (diffamation, calomnie, ...) à la réputation de l'école (sur la place publique, sur les réseaux sociaux, ...) pourrait faire l'objet d'une action en justice.

#### 5. Cours d'éducation physique

Pour pratiquer une activité physique, il faut une tenue adéquate. Il en va de même pour le cours d'éducation physique.

C'est ainsi que pour la sécurité de l'élève, les chaussures doivent être lacées et dépourvues de semelles compensées. Des chaussures détachées augmentent le risque de blessures par chutes en trébuchant sur un lacet ou en perdant une chaussure dans l'action.

**Par mesure de sécurité et dans le but de veiller au confort, à la santé et à**

**l'hygiène de l'enfant** (la transpiration peut entraîner le refroidissement de l'enfant et des odeurs bien désagréables s'il ne change pas de tenue), **nous demandons :**

▲ Pour les garçons :

- la petite pantoufle blanche (peu coûteuse) est tout à fait recommandée OU une bonne paire de baskets avec lacets
- un simple T-shirt blanc et un short bleu foncé ou noir

▲ Pour les filles :

- la petite pantoufle blanche (peu coûteuse) est tout à fait recommandée OU une bonne paire de baskets avec lacets
- un simple T-shirt blanc et short bleu foncé ou noir OU maillot et collants

**Le non respect de ce règlement sera sanctionné.**

## **6. Dispositions finales**

Le présent règlement d'ordre intérieur ne dispense pas les élèves, leurs parents ou la personne responsable à se conformer aux textes légaux, règlements et instructions administratives qui les concernent ainsi qu'à toute note ou recommandation émanant de l'établissement.